

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 juillet 2010**

Présents : Mesdames ACKERMANN, ANDRAULT, BRENAC, GERMAINE, PETIT,
Messieurs CHASSANY, ENJALRAN, FLAMANT, HEILBRONNER, MARGUERITTE, NIVARD,
PAUWELS,

Secrétaire de séance : M. PAUWELS

Absents ayant donné pouvoir : Madame CHARRON, Messieurs PROVOST, BEN KEMOUN

Absents excusés : Mesdames ROTELLI, DURANT-SMET, Monsieur LACHAUX

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance spéciale le 13 juillet 2010 afin d'assurer la continuité du service de restauration scolaire (et autre) qui faisait l'objet d'un appel d'offres. Les conseillers ont confirmé le choix de la commission qui avait retenu la proposition de la société SODEXO. Le critère prépondérant retenu pour l'attribution du marché était le pourcentage consacré à la fourniture des aliments dans le prix total de la prestation. Avec un montant de 1,97 € HT par repas pour la fourniture alimentaire pour un prix total de 3,58 € HT par repas, la société SODEXO s'est révélée être la "mieux disante". Avec les frais de personnel inhérent à la surveillance de la restauration scolaire et à l'administration, il est à noter que le prix facturé aux familles est inférieur au prix de revient des repas.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 20 SEPTEMBRE 2010